



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27/03/2024

Renouvellement de Mme Marie-Christine LABOURDETTE à la présidence de l'établissement public du château de Fontainebleau

Sur proposition de Mme Rachida DATI, ministre de la Culture, le Président de la République a confié à Mme Marie-Christine LABOURDETTE un deuxième mandat à la présidence de l'Établissement public du château de Fontainebleau.

La Ministre salue ce renouvellement qui marque la reconnaissance de l'engagement de Mme Marie-Christine LABOURDETTE depuis trois ans et permet d'assurer la continuité de son action de valorisation de ce lieu exceptionnel, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1981, ainsi que des collections nationales dont il a la garde.

Mme Marie-Christine LABOURDETTE a été nommée à la présidence du château de Fontainebleau en 2021. Auparavant, elle a notamment été directrice des musées de France à la Direction générale des patrimoines du ministère de la Culture (2008-2018) avant d'être nommée présidente de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine (2018-2020).

La grande expérience de Mme Marie-Christine LABOURDETTE a par ailleurs conduit le ministère de la Culture à lui confier en 2022, avec M. Christian GIACOMOTTO et M. Arnaud OSEREDCZUK, la rédaction d'un rapport relatif à la sécurisation des procédures d'acquisition des œuvres ayant vocation à entrer dans les collections nationales, dont les principales recommandations ont été mises en œuvre.

Ce deuxième mandat de trois ans permettra à Mme Marie-Christine LABOURDETTE de poursuivre les ambitieux projets et actions engagés pour conserver, protéger et mettre en valeur ce patrimoine exceptionnel, au premier rang desquels la poursuite du schéma directeur de travaux engagé en 2015 qui entre dans sa troisième phase.

Mme Marie-Christine LABOURDETTE s'attachera par ailleurs à consolider le niveau de fréquentation du château, notamment par le biais de la diversification de l'offre culturelle et la modernisation de son parcours de visite. Elle poursuivra également l'engagement du château pour l'éducation artistique et culturelle au travers d'actions pédagogiques ciblées. Elle veillera à ce que les liens avec les collectivités locales du territoire soient renforcés.

Le château de Fontainebleau continuera ainsi d'être un lieu d'histoire qui, par le rayonnement de son patrimoine, invite le visiteur à faire résonner les époques entre elles.

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr